

Unité spéciale

En France, le premier hôpital de jour pour personnes handicapées a ouvert ses portes en janvier de cette année. Il tente d'offrir une nouvelle forme d'accueil et de soin en milieu médical. Présentation d'une offre inventive.

Texte: France Santi / Photos: Patrick Lavaud

Installé dans le complexe du centre hospitalier de Châtelerault, le deuxième plus grand hôpital du département de la Vienne, l'hôpital de jour pour personnes handicapées a pour ambition d'offrir une prise en charge médicale adaptée aux personnes dont le handicap (déficience intellectuelle, autisme, troubles du comportement, etc.) constitue une barrière à l'accès au soin.

Le Dr. Agnès Michon, médecin généraliste et coordinatrice de l'unité, souligne qu'il s'agit non seulement d'offrir des soins curatifs, mais surtout préventifs. «Il s'agit pour nous de sortir de la logique de l'urgence, pour offrir le suivi préventif auquel tout un chacun peut prétendre», précise-t-elle.

Pour parvenir à ses fins, l'unité ne compte cependant que trois postes, soit, outre celui du Dr. Michon, un poste d'infirmière et un de secrétaire.

Alors comment ça marche?

Simplement par la collaboration!

Si le Dr. Michon a certes pour mission de dresser le bilan de santé de chaque patient pour définir les besoins en soins, pour le reste, consultations et soins sont, sur la base du bilan, délégués aux spécialistes du centre hospitalier (cardiologie, radiologie, ORL, gastro-entérique, ophtalmologie, etc.). Seul le cabinet dentaire, dans lequel 12 dentistes, tous en activité libérale, travaillent à raison d'une demi-journée, se trouve au sein de l'hôpital de jour.

Travail de lien

Le rôle de l'unité est donc de prendre rendez-vous avec les spécialistes, de s'arranger pour éviter les temps d'attente, d'accompagner le patient durant tout le processus et d'informer les familles. «Notre travail est avant tout de créer des liens. Il est important et rassurant d'avoir toujours une personne connue de référence. C'est vrai autant pour le patient, que pour le spécialiste et la famille.»

A cette prise en charge personnalisée, s'ajoute le soin porté à l'ambiance. La salle d'attente, claire et calme, est organisée autour d'un patio. Le lieu accueille au maximum 4 patients par demi-journée et pas plus de 2 patients en même temps.

L'ambiance est aussi une question d'attitude. «Ici, ce n'est pas au patient de s'adapter à nous, mais à nous de nous adapter à lui», dit le médecin. Il est normal qu'un patient crie ou se lève pour explorer les lieux.

Une télévision est là pour détendre lors de l'attente. Les jouets électroniques sont autorisés jusqu'au bloc opératoire. L'équipe recourt à la musique, aux images, à la parole, voire au gaz MEOPA - qui a pour effet de faire somnoler sans pour autant avoir d'effets secondaires -, pour gagner la confiance et calmer le patient.

Enfin, le temps et les conditions de la consultation sont adaptés. «Il nous est arrivé de devoir faire une consultation en salle d'attente, le patient refusant d'entrer dans le cabinet dentaire», raconte le Dr. Michon. Si la personne est trop angoissée, la consultation est remise à une autre fois et l'on envisagera par exemple le recours à une prémédication, soit la prise d'un calmant, pour détendre la personne avant la prochaine visite.

Prestations futures

L'hôpital planche actuellement sur la réalisation d'un cahier de liaison. Constitué de pictogrammes (expliquant les soins) et de photos (de l'hôpital, du personnel soignant, des outils, etc.), il devrait permettre aux familles de préparer les visites. Par exemple, en pouvant montrer à l'avance à quoi ressemblent l'hôpital, le médecin, etc. Il permettra aussi de répertorier les choses à exercer avant une prochaine visite (par exemple, apprendre à une personne à s'asseoir dans une chaise longue - qui est la position d'un fauteuil de dentiste - ou l'habituer au bruit et vibration d'une machine.

«L'objectif est toujours de faire en sorte que le patient se sente toujours mieux et que nous puissions faire le plus d'exams et soins possible sans recourir à l'anesthésie», résume le Dr. Michon.

L'hôpital de jour pour personnes handicapées a été créé sous l'impulsion de l'association Handisoins 86. Handisoins 86 regroupe les organisations de personnes handicapées - handicap mental, cérébral, sensoriel, autisme, etc. - du département de la Vienne (86) autour de la question de la prise en charge médicale. Les dentistes ont été recrutés au sein de l'Aosis (aide odontologique de suivi itinérant de soins pour les populations précaires). Le budget annuel de 257'000 € devrait permettre d'accueillir 800 personnes par ans.